

## **Projet : L'archipel de L'îlot**

### **Qui sommes-nous**

L'îlot – Centre de crise et de prévention du suicide de Laval offre ses services depuis 2001. Il est le seul centre de crise et de prévention du suicide du territoire et couvre l'ensemble de l'île de Laval. L'îlot a une équipe composée de 40 intervenants, en plus d'une équipe de direction de 4 personnes.

Son équipe de Prévention Suicide Laval offre le service d'intervention téléphonique 24/7 en prévention du suicide (ligne provinciale : 1-866-APPELLE | ligne régionale : 450-629-2911) et traite annuellement près de 4 175 appels de lavallois. Elle offre des services aux personnes suicidaires (adultes, adolescents et enfants), aux proches de personnes suicidaires, aux endeuillés par suicide et aux professionnels.

Son service de crise reçoit quant à lui annuellement environ 1 300 références, traite plus de 1 000 admissions et accueille près de 250 séjours à l'hébergement. La majorité de ses services sont mobiles et s'effectuent dans la communauté. Les personnes admises reçoivent des services d'évaluation, de suivi dans le milieu, de suivi étroit et/ou un hébergement de crise. Les services sont offerts aux adultes lavallois en situation de crise. La quasi-totalité de sa clientèle présente, lors de sa référence, des idées suicidaires. L'îlot travaille également auprès de personnes en situation de crise et à risque de commettre un homicide. À ce titre, des services de crise sont notamment offerts à des hommes et à des femmes en contexte de risque d'homicide conjugal afin de prévenir ces gestes et orienter vers des ressources spécialisées.

Depuis plus de 20 ans, de 2001 à 2023, L'îlot a répondu à près de 24 300 références, admis 16 500 personnes dont 5 500 ont bénéficié des services d'hébergement. Depuis 2004, année où L'îlot a obtenu le mandat, le service de Prévention Suicide Laval a traité est intervenu auprès de 55 000 appelants.

Durant les années marquées par la pandémie à la COVID-19, L'îlot n'a connu aucune interruption de services. Afin de respecter les mesures sanitaires, L'îlot a relocalisé son service d'hébergement de crise à deux reprises. L'ensemble de ses équipes d'intervenants sont restés actifs afin de répondre aux besoins des lavallois en situation de crise ou préoccupés par le suicide.

L'îlot travaille en complémentarité et en continuité avec ses partenaires lavallois. Il est un acteur incontournable de l'offre de services en santé mentale et en prévention du suicide aux personnes vivant un épisode de crise ou une détresse psychologique importante. Nous croyons fermement que nos services contribuent à assurer un filet de sécurité social pour les personnes en situation de crise. Cela nous permet également de mieux rejoindre les personnes souffrantes et à risque suicidaire, mais hésitantes à demander de l'aide, en se rendant dans son milieu. Notre service d'hébergement permet quant à lui d'intervenir plus intensivement auprès des personnes en phase de crise aiguë et d'éviter des hospitalisations en offrant des services professionnels dans un milieu encadrant, rassurant et sécurisant.

**Nos services sont reconnus efficaces et essentiels.**

## Description du projet

L'îlot est locataire depuis 2001 de locaux situés à Laval, dans le quartier Pont-Viau. Son bail se termine en juin 2025 et ne sera pas renouvelé. Les locataires songent à vendre leurs installations à des promoteurs intéressés qui les démoliront. Les locaux actuels occupent une superficie de 5 000 pi<sup>2</sup>, ce qui ne répond plus aux besoins, considérant le volume des demandes et les enjeux sanitaires qui doivent être pris en compte. Afin d'assurer la continuité de ses services en n'étant plus à risque de se faire déloger, les administrateurs de L'îlot ont opté pour l'acquisition d'un bâtiment.

Intervenir en situation de crise et en prévention du suicide demande que tous les intervenants travaillent en synergie et partagent les risques associés. Le télétravail n'est pas une option. Leurs présences assurent un support aux collègues en période de pointe ou en situations risquées.

Nos démarches ont démontré que les offres immobilières à Laval, répondant à nos besoins, étaient rares, voire inexistantes. Sans compter que les valeurs marchandes ont pris un essor faramineux. Ce projet de relocalisation ne peut donc être réalisé sans soutien financier de bailleurs de fonds divers.

## ACQUISITION D'UN BÂTIMENT/MARS 2023

Après moult recherches, L'îlot a déniché un terrain et un bâtiment à grand potentiel. Les études de faisabilité financière, orchestrées par le groupe de ressource technique (GRT) *Bâtir son quartier* et la firme d'architecture *Rayside, Labossière*, ont convenu que la totalité des espaces du bâtiment existant servirait au projet mais qu'une extension serait aussi nécessaire pour répondre au besoin d'hébergement de crise de L'îlot.

D'innombrables démarches ont été réalisées pour pouvoir financer cette **acquisition qui s'est conclue le 29 mars 2023**. Toutefois, l'aménagement, la mise aux normes et la construction d'une aile hébergement, affichent un manque à gagner résiduel de 3,6 M \$. Nous avons été admis au Programme habitation abordable Québec (PHAQ) et nous sommes sur le point de finaliser les ententes, réduisant substantiellement cet écart.

Voici quelques caractéristiques qui font de ce bâtiment, l'endroit idéal pour L'îlot :

- Superficie habitable d'un peu plus de 10 000 pi<sup>2</sup>
- Grand terrain de plus de 40 000 pi<sup>2</sup>
- Possibilité d'agrandissement
- Espaces de stationnement
- Situé dans l'axe central de l'île de Laval
- Facilement accessible en transports en commun et en voiture.

### En quoi ce bâtiment est idéal pour L'îlot?

- Superficie permettant d'augmenter notre offre de services à la population lavalloise;
- Installation de chambres et d'espaces de vie respectant les normes sanitaires en contexte de pandémie ;
- Aménagement accru du nombre de chambres pour les personnes à mobilité réduite;
- Accessibilité universelle, peu importe le moyen de transport ou la mobilité physique;
- Milieu de travail contemporain, espaces additionnels de bureau et d'intervention sécuritaires;
- Salles de rencontre polyvalentes pour le personnel, les partenaires, la clientèle et ses proches;
- Terrain suffisamment grand pour y aménager des espaces verts;
- Quartier calme et invitant;
- Possibilité de s'y installer avant la fin du bail et ainsi, éviter un bris de service

## VISION DE L'ARCHIPEL DE L'ÎLOT

L'îlot est une petite île au cœur de L'île Jésus. Un endroit paisible, un lieu de ressourcement où l'on se sent bien et en sécurité, un espace indispensable à la réflexion, à la compréhension et à la recherche de solutions pouvant résoudre l'état de crise et accroître le mieux-être. L'îlot est présent pour offrir des outils afin que la personne puisse faire son chemin, dans une perspective d'espoir.

Le bâtiment qui abritera L'îlot est à l'image de plusieurs petites îles, interdépendantes, et qui, mises en association, constituent un archipel, solide et rempli d'une diversité de services essentiels, de crise et de prévention du suicide.

## ÉCHÉANCIER

Les services de crise et de prévention du suicide se doivent d'être accessibles 24 heures par jour, 7 jours par semaine, 365 jours par année. Considérant la fin du bail de L'îlot et la nécessité absolue d'éviter une interruption de services, le projet doit être entièrement complété pour juin 2025. Ceci permettra à L'îlot d'aménager ses nouveaux espaces et d'assurer l'installation de systèmes de télécommunications performants qui assurera à nos équipes d'intégrer rapidement leurs nouveaux bureaux et d'être opérationnelles rapidement.

Actions	Échéancier projeté
Signature d'une promesse de vente	Décembre 2021
Vérification diligente et étude de faisabilité	Automne 2022
Acquisition	29 mars 2023
Zonage : Avis préliminaire, procédure CCU, permis	Août 2023
Confirmation du financement PHAQ	Septembre 2023
Travaux d'extension, d'aménagements et de rénovations	Mars 2025
Aménagement et ameublement des locaux	Avril 2025
Déménagement des services de L'îlot	Mai 2025

## VIABILITÉ

Étude de viabilité financière	L'ARCHIPEL (L'îlot)
	Immeuble
<b>DÉPENSES DE RÉALISATION</b>	
Acquisition	2 250 000 \$
Mutation	68 774 \$
Permis	32 416 \$
Construction	2 701 573 \$
Mobilier (de construction)	81 665 \$
Honoraires (arpenteur, ingénieurs, architectes, évaluateur, GRT, notaire...)	747 341 \$
Dépenses avant DAI	12 586 \$
Réserves capitalisées	25 359 \$
Frais de financement	353 943 \$
Taxes de vente (50 %)	432 871 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE RÉALISATIONS</b>	<b>6 706 528 \$</b>
Meubles	200 000 \$
Téléphonie et informatique	100 000 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES DU PROJET L'ARCHIPEL DE L'ÎLOT</b>	<b>7 006 528 \$</b>

<b>REVENUS ET CONTRIBUTIONS</b>			
<b>Nom</b>	<b>Type</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>Montant</b>
L'îlot	Montant affecté pour relocalisation et autres	18,8 %	1 319 185 \$
Ville de Laval	Fonds de lutte à la pauvreté 2019-2022	0,8 %	56 641 \$
Ville de Laval Bénévolat	Fonds Covid 2022	2,2 %	150 000 \$
Ville de Laval (Non confirmé)	Programme de soutien financier /Consolidation des organismes en développement social	5,7 %	400 000 \$
Min. affaires municipales	Fonds d'appui au rayonnement des régions 2021 Fonds d'appui au rayonnement des régions 2022	7,7 %	40 000 \$ 500 000 \$
Fonds fédéraux	Vers un Chez Soi (2022-2023) Vers un Chez Soi (2023-2024)	8,6 %	447 419 \$ 152 581 \$
Centraide	SCHL financement initial	0,5 %	36 000 \$
	Fonds de relance des services communautaires	1,4 %	100 000 \$
Fonds provinciaux et CMM	Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ) + CMM (sur le point d'être confirmé)	48,1 %	3 371 072 \$
	Novoclimat	0,1 %	7 965 \$
Desjardins	Fonds du grand mouvement	5,7 %	400 000 \$
Dons (hypothèse)	Entreprises, particuliers, fondations	0,4 %	25 665 \$
<b>TOTAL</b>		<b>100 %</b>	<b>7 006 528 \$</b>

### **Personne-ressource**

**Sylvie Picard**, directrice générale

Téléphone : 450-629-7153, p.234

Courriel : [ilot\\_direction@videotron.ca](mailto:ilot_direction@videotron.ca)